Le mot du Maire :

Chers Venettiens, chères Venettiennes,

Ce mois de septembre 2021 s'annonce être le redémarrage d'un bon nombre de sujets :

- L'Economie tout d'abord, avec l'arrivée de trois nouvelles entreprises dans la ZAC du Bois de Plaisance.
- Les travaux de voirie avec la réfection complète de la rue Gabriel Fauré et tous les imprévus qui vont avec…
- Enfin les mondes associatifs et sportifs qui sont de nouveau en ébullition avec pas moins de dix manifestations depuis le mois de juin dernier.

Les premiers chiffres concernant l'étude de circulation viennent de nous être communiqués : 72% des véhicules traversant le centre-bourg ne sont pas de Venette !
Rien de nouveau, mais ce chiffre m'interpelle…Malgré des contournements possibles, ce chiffre est en constante augmentation depuis 30 ans.

Enfin, je vous invite à consulter le programme des animations de votre médiathèque : de nombreuses animations et expositions sont proposées pour tous les publics.

Je vous souhaite une bonne rentrée et espère avoir l'occasion de vous rencontrer lors de nos manifestations.

Romuald SEELS,
Maire de Venette

Vaccination

Venette, une des rares communes de l'ARC, a décidé d'accompagner les aînés de plus de 70 ans pour la vaccination. Par l'intermédiaire de Christel, un gros travail en amont a été effectué, prise de rendez-vous, accompagnement dans le parcours administratif. Plus de 45 personnes ont été transportées au centre de vaccination depuis le 15 février : Christel, Denis et Thérèse WESOLEK, Conseillère municipale déléguée se sont mobilisés pour les véhiculer. Les aînés se sont sentis épaulés et moins seuls.

Visite de Manoëlle MARTIN – Vice-présidente du Conseil Régional

C'est en présence d'Anne-Sophie FONTAINE, Conseillère régionale que la Vice-Présidente Manoëlle MARTIN était de passage à Venette. Nous avons pu lui faire visiter notre charmante ville et nous rendre sur différents sites. Découvertes de plusieurs disciplines sportives enseignées au sein du Complexe sportif : Tennis de table, danse, zumba, judo, foot et présentation des travaux d'enfouissement de 2 cuves de récupération des eaux de pluie ainsi que la création d'un boulodrome financé par la Région.

Festival « la zik ô vert »

Le premier festival musical dans les jardins de la médiathèque a remporté un vif succès. Le soleil étant au rendez-vous, les différentes animations se sont produites parmi les parterres fleuris et les pelouses verdoyantes. Le matin, une balade sur les bords de l'Oise avec Fred, offrant une riche découverte botanique musicale aux participants. Après le pique-nique, les cornemuses de Verberie ouvrent les festivités, suivie d'un concert de harpe et violon d'ISAIDE dans le kiosque de la roseraie, d'un récital gai et coloré du duo SOFIZ'DUET, des conteuses présentes auprès du public tout au long de la journée. Riche exposition d'instruments de musique animée par OKAIPI, de démonstrations de danses par la VIREVOLTE. Pour finir cette journée, un fest-deiz d'ENE AR VRO apprécié des danseurs. La restauration a été assurée par le CAV Venette tout au long de cette journée.

Vie Communale

Commemorations

Nous mettons un point d'honneur à honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, de rendre hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi de transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations.

Intempéries des 3 et 4 juin

Monsieur le Maire tient à remercier et à souligner le travail remarquable des agents communaux lors des intempéries des 3 et 4 juin dernier. Il remercie également les employés de l'entreprise Champagne Travaux Public et de la Mairie de Jonquières pour leur aide si précieuse.

« Bon cadeau » du 14 juillet et de Noël

Vous avez **60 ans et plus**, vous avez des **ressources modestes** ? Bénéficiez d'une carte cadeau carrefour d'une valeur de 110€ pour une personne seule et 200 euros pour un couple. Le plafond des ressources est fixé à 792€ pour une personne seule et 1229€ pour un couple. **Pour cela rendez-vous en mairie muni de votre dernier avis d'imposition.**

Batucada

C'est sous un soleil de plomb et pour la deuxième année consécutive qu'a déambulé dans les rues de Venette la batucada. Moment convivial avec initiation aux percussions pour les enfants du Centre de Loisirs. Petits et grands étaient au rendez-vous.

Ateliers créatifs

Retrouvez tous les jeudis de 14h à 17h à la Maison des Associations : Michèle, Catherine, Nathalie et Thérèse pour des ateliers créatifs : Broderie, couture, tricot, crochet….

Renseignements au 07 67 15 87 06

Venette en fête

Les 3, 4 et 5 juillet derniers étaient animés à Venette. A commencer par la brocante d'été organisée par la boite à dons de 10h à 20h, exposants et visiteurs étaient au rendez-vous. Suivi à 22h30 par le traditionnel feu d'artifice qui a fait l'unanimité. Petits et grands étaient présents pour admirer le spectacle. Lundi 5, l'habituelle course cycliste organisée par Compiègne Sport Cycliste. 175 coureurs au départ des 4 catégories. Sans oublier la fête foraine ! Comme chaque année, tous les enfants scolarisés à Venette ont pu bénéficier de 2 tickets offerts par la Mairie.

Transports scolaires – Collège Claude DEBUSSY

Venette > Collège

Info	BUS	CAR
Jours de circulation	**LMMeJV**	**LMMeJV**
VENETTE - Cimetière de Venette	|	08:04
VENETTE - Square Nolet	|	08:05
VENETTE - Château de Venette	|	08:07
VENETTE - Prairie	08:05	|
Arrivée - Collège Debussy	08:15	08:20

Info	CAR 03	CAR 16	CAR 02
Jours de circulation	**LMMeJV**	**LMMeJV**	**LMMeJV**
VENETTE - Bois de Plaisance	08:07	|	|
VENETTE - Pérelles	|	08:09	09:09
Arrivée - Collège Debussy	08:20	08:20	09:20

Collège > Venette

Info	BUS	BUS	BUS	BUS	BUS	CAR
Jours de circulation	**Me**	**Me**	**Me**	**LMJV**	**LMJV**	**LMJV**
Départ - Collège Debussy	11:35	12:35	12:35	16:00	16:55	16:55
VENETTE - Prairie	11:46	12:46	12:46	16:11	17:05	17:05
VENETTE - Château de Venette	11:49	12:49	12:49	16:14	17:09	17:09
VENETTE - Square Nolet	11:50	12:50	12:50	16:15	17:10	17:10
VENETTE - Cimetière de Venette	11:51	12:51	12:51	16:16	17:11	17:11

Info	CAR 08	CAR 11	CAR 07	CAR 08	CAR 06	CAR 29	CAR 25
Jours de circulation	**Me**	**Me**	**Me**	**LMJV**	**LMJV**	**LMJV**	**LMJV**
Départ - Collège Debussy	11:35	12:35	12:35	16:00	16:00	16:55	16:55
VENETTE - Bois de Plaisance	|	12:48	|	16:13	|	|	|
VENETTE - Pérelles	11:45	|	12:45	|	16:15	|	17:05

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le **service transports de l'ARC au 03 44 40 76 42** ou sur le site internet de l'agglomération, rubrique transport ou **Oise Mobilité au 0 970 150 150**

Service transports ARC

Oise mobilité

Venette n°1
Taxi – Anne LEGUE – 06 08 98 96 35
Gares de Paris – Aéroports – Transports enfants – Transports sanitaires – hospitalisations – sorties – transferts – rééducation – radiothérapies – chimiothérapie – consultations - dialyse

Le terrain de pétanque : Au départ une idée écologique

Nous avions pour projet de récupérer les eaux pluviales des toits de la maison des sports pour permettre l'arrosage des stades de football, des espaces verts et la constitution d'une réserve d'eau pour les pompiers. La commune a profité de l'enfouissement de 2 immenses cuves en acier d'un volume de 210m3 pour créer un terrain de pétanque. Ainsi, le Conseil Régional des Hauts-de-France et le Conseil Départemental ont pu apporter leur soutien financier à notre commune.

Venette Estivale

28 juillet, 14h a débuté « Venette Estivale ». C'est une armée de petits pirates qui a envahi le complexe sportif avec au programme : l'amusement et la découverte de différentes disciplines en intérieur et extérieur. Un pari réussi grâce à la mobilisation du monde associatif, du Centre de Loisirs et des agents communaux.

Jacky Mobylette Tour

La 4ème édition du Jacky Mobylette Tour a élu résidence à Venette le 25 juillet dernier. Au programme, des mobylettes des années 60 à 80, des déguisements et une bonne ambiance. Une belle réussite pour cette équipe de jeunes organisateurs. Cette épreuve est inventive, innovante et surtout , nous a fait remonter dans le temps. Était prévu aussi pour les plus jeunes, de faire rouler des draisiennes, des patinettes et petits vélos avec 25 petits participants.

Vie scolaire et extra-scolaire

Nos écoles (rentrée 2021)

- **École élémentaire du centre**

Rue du prêtre
☏ 03 44 83 23 08
Effectif : 108 élèves
Enseignants : Mme BOUTTEVILLE (Directrice), Mme CLAUX, Mme FOUILLEUL, Mme MINAROLI, Mme MAGNIN

- **École maternelle du centre**

59, Rue de Corbeaulieu
☏ 09 75 43 77 34
Effectif : 64 élèves
Enseignants : Mme CHIAPPETTA (Directrice), Mme MANSARD, Mme VAUCELLE, Mme BOUCHER, Mme KILLIAN

- **Groupe scolaire de la Prairie**

Bd de la 1ère Armée
☏ 03 44 90 10 95
Effectif : 95 élèves
Enseignants : Mme GOUSSEN (Directrice), Mme MILCENT, Mme PONTETTE, Mme AMELOT

Rappel sur les horaires d'école :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Cantine et Centre de loisirs

Le Centre de Loisirs accueille vos enfants du lundi au vendredi pour le périscolaire matin et soir et les mercredis durant toute l'année et pendant les vacances scolaires (sauf décembre et août).

Accueil périscolaire :
De **7h30 à 8h30** et de **16h30 à 18h30** au **Centre de Loisirs** (Le goûter est à fournir par les parents).

Mercredis loisirs et vacances scolaires
De **8h30 à 18h30** au **Centre de Loisirs**.

Cantine :
Le service de restauration scolaire accueille les enfants pour le déjeuner du **lundi au vendredi** de **11h30 à 13h30**.

Renseignements en mairie au 03 44 83 29 33

Distribution des cartes cadeaux et dictionnaires

Comme chaque année, le CCAS offre à tous les enfants de grande section de maternelle un dictionnaire et une carte cadeau d'une valeur de 25€ aux enfants de CM2.

Vacances d'automne

Du 25 octobre au 5 novembre 2021
« Animaux aux temps préhistoriques »

- Secrets des dinosaures
- Aux origines animales
- Journée « animaux aux temps de la guerre »
- Intercentre avec Bury : Carnaval des lumières « Fiesta del muertos »

Renseignements en mairie au 03 44 83 29 33
ou au centre de loisirs au 03 44 90 04 45

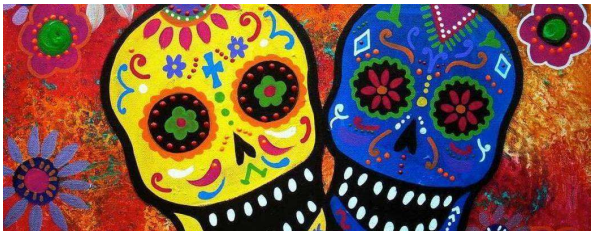

Associations

Culture et Loisirs

Club photo – DECROIX Francis ☏ 06 84 52 73 25
Comité des fêtes – BAILLY Nathalie ☏ 07 67 15 87 06
Venette Animation Loisirs – PARÉ Bernard ☏ 06 07 60 12 28
La Venettienne, Batterie fanfare – WOLOSZYN Christopher ☏ 06 64 15 98 44
Le talent des Séniors – LEDOUX Francis ☏ 06 77 51 08 66

Seniors

Club de l'amitié – EMERY Christiane ☏ 03 44 83 07 27
UNRPA – PARÉ Bernard ☏ 06 07 60 12 28

Sports

Mountainboard – FAURE Ludovic ☏ 06 72 08 33 62
Venette Indoor Club – ZYWIEC Edouard ☏ 06 03 09 27 66
Badminton – HUBERT Nathalie ☏ 06 99 88 89 93
As en Danse – GENIER Stéphanie ☏ 06 09 16 00 22
SCCO – RAVASIO Michel ☏ 06 63 56 31 52
AZIMUTRIP – VASQUEZ Quentin ☏ 06 21 13 70 90
Aventure 4x4 – POTEAUX Eric ☏ 06 18 39 18 20
Basket – HOYEZ Thierry ☏ 06 27 07 37 28
Judo jujitsu club – ESSABRI Youssef ☏ 06 10 31 64 90
Tennis de table – ORIA Régine ☏ 06 70 93 84 94
Venette Animation Loisirs (VAL) – PARÉ Bernard ☏ 06 07 60 12 28
CAV Foot – TAILLEPIED Hervé ☏ 07 71 37 53 76
CLEP (Danse Classique) – MORNAY Martine ☏ 06 25 46 48 34
Chasse (ACCAV) – BOUCHEZ Bruno ☏ 06 09 65 12 94
Pétanque (ASPV) – MACAIRE Cédric ☏ 06 09 04 27 66
SDCC – Bernard MOHR ☏06 74 41 09 17
NAGOGAZZ – Thibaut NAGORSKI ☏ 06 78 90 63 08
Rando Trail Compiègnois – Romuald SEELS ☏ 03 44 83 35 45

Anciens combattants

FNCR – BERGE Stéphane ☏ 06 67 53 69 16

Autres

Atelier histoire et mémoires – M. PARÉ Bernard ☏ 06 07 60 12 28
L'esprit tout vert – RIVENET Nicolas ☏ 06 61 98 41 47
Les Petits Venettiens – GARIN Fabienne ☏ 06 76 74 85 34
Les Canailloux – Angélique LISTOIR ☏ 06 34 73 61 87
La Boite à dons – MARTIN Yoan ☏07 50 39 79 13

Association « Les Canailloux »

Nous sommes 3 assistantes maternelles agréées sur la commune de Venette. Durant le premier confinement nous avons eu l'idée de créer l'association «Les Canailloux». Notre but est de proposer aux plus petits des parcours de motricité libres composés de modules, de dalles sensorielles et différents matériels ludiques permettant aux enfants d'explorer, de développer leurs capacités psychomotrices dans un espace sécurisé et de favoriser le vivre-ensemble avant l'entrée à l'école maternelle.

Pour l'adulte accompagnateur c'est aussi l'occasion de partager un bon moment avec son enfant en présence de professionnelles de la petite enfance, d'échanger et de rompre l'isolement.

L'association est ouverte aux enfants de 0 à 4 ans non scolarisés, accompagnés d'un parent ou de leur assistante maternelle agréée moyennant une adhésion annuelle.

Les séances auront lieu chaque jeudi de 10h00 à 12h00 au dojo de la salle des sports de Venette. Attention places limitées. **Angélique, Séverine et Céline auront le plaisir de vous accueillir dès le 09 septembre 2021.** *Informations par e-mail : lescanailloux.venette@gmail.com*

Interview de l'auteure-illustratrice Agnès Magnier

Est-ce que tu aimais déjà les livres quand tu étais enfant ? Quelle sorte de livres lisais-tu quand tu étais petite ? *Oui, je lisais des bandes dessinées, des contes . Mes parents me lisaient aussi des histoires avant que je m'endorme. Parfois, c'était les Schtroumpfs, Boule et Bill…*

Combien est-ce que tu as fait de livres en tout ? Est-ce que tu vas en faire d'autres ? *Pour l'instant, c'est le premier livre que j'écris et illustre, il y en aura probablement d'autres qui feront suite au 1er*

Quel outil utilises-tu pour écrire ? *J'écris sur l'ordinateur. C'est très pratique, on peut corriger facilement et enregistrer … Le crayon est aussi important pour noter des idées sur du papier.*

Est-ce que ça te prend du temps pour écrire une histoire ? Combien de temps ? Est-ce que c'est très fatiguant ? *Pour écrire, cela ne prend pas très longtemps. En 1 jour ou 2, l'histoire est finie. Pour les illustrations, c'est beaucoup plus long. Cela peut prendre plusieurs jours pour un seul dessin !*
Dans un livre, vous l'aurez compris, les dessins sont les plus longs à réaliser !

Par quoi est-ce que tu commences : les illustrations ou l'histoire ? *Je commence par l'histoire. Si je dois la jeter, cela ne représente pas beaucoup de jours de travail. Un jour ou 2 seulement. Alors que si je fais 10 illustrations, cela fait beaucoup de travail pour rien. Ce serait du gaspillage ! D'ailleurs, mon histoire étant écrite, je l'avais faite lire à plusieurs personnes, ils l'ont aimée alors j'ai commencé le travail d'illustratrice.*

Avec quels outils est-ce que tu fais tes illustrations ? *J'ai utilisé plusieurs techniques : la peinture gouache, le crayon de papier, les crayons de couleur et l'ordinateur bien sûr !*

Est-ce que tu savais déjà dessiner quand tu étais petite ou est-ce que tu as appris ? *Je dessine depuis que je suis toute petite, c'était mon passe-temps favori. Pour dessiner, il faut beaucoup d'entrainement !*

Est-ce que tu as relu ton histoire pour corriger les fautes d'orthographe ou est-ce que quelqu'un le fait pour toi ? *Je me relis et la montre à d'autres personnes pour être sûre de ne rien oublier !*

Médiathèque

Nouvelle réforme : le décret 2021-1059 du 7 août 2021 modifie les mesures sanitaires dans les bibliothèques : Application du pass sanitaire pour les + de 18 ans.

Voici ce que nous vous proposons :

AVEC PASS : Accès libre

SANS PASS : Pour les retours, les documents pourront être rendus dans la caissette à l'entrée de la Médiathèque sur la table « retours ». Pour les prêts, vous pouvez réserver sur le catalogue en ligne : https://venette-pom.c3rb.org/ de la médiathèque les documents et nous indiquer par mail le moment du retrait. Ils seront placés à l'entrée sur la table avec votre nom.

Catalogue en ligne

Inauguration de la « LUDOZONE »

Inauguration de la Ludozone au son des cornemuses de Verberie, à la médiathèque, le 11 juin dernier. Le public petits et grands était bien présent pour découvrir les lieux et participer aux divers jeux proposés dans toute la médiathèque et dans les jardins. Les parties se sont enchainées très tard dans la soirée, tant les participants étaient actifs. Vous y retrouverez Annick et Christine pour un moment ludique **tous les mercredis (sur inscription)** à **14h ou 15h**.

A 16h, le club de damier Compiégnois pour une initiation aux damiers. Pour plus d'informations ou inscription, contactez la médiathèque au 03 44 20 97 41 ou mediatheque@venette.fr

« Livres et moi »

Vous avez **plus de 70 ans** et **ne pouvez pas vous déplacer** ou êtes en **situation de handicap** ou bien **immobilisés momentanément** pour divers raisons médicales et vous aimeriez bénéficier des ressources de la médiathèque. Votre médiathèque se livre à vous !

Moyennant une inscription annuelle gratuite, vous pourrez profiter des mêmes collections que les autres usagers (**livres, CD, DVD, magazines**) ainsi que de collections adaptées au handicap (**livre en gros caractères, livres audio**). L'équipe de la médiathèque établira des sélections, en fonction de vos préférences. Puis, **une fois par mois**, des bénévoles de la médiathèque, se chargeront de vous porter **gratuitement,** les documents à découvrir. Renseignements : 03 44 20 97 41

Lire avec bébé

Dès la naissance et jusqu'à 3 ans, chaque 2ème mardi du mois de 10h à 11h, venez partager un moment de complicité lecture avec votre(vos) enfant(s).

- Mardi 12 octobre 2021
- Mardi 9 novembre 2021
- Mardi 14 décembre 2021

Monsieur le Maire souhaite attirer la vigilance des Venettiens qui seraient démarchés par de prétendus techniciens mandatés par la ville. Des personnes mal intentionnées se présentent au domicile des habitants et tentent de vendre des prestations au nom de la ville ou de sociétés diverses. **En cas de doute, ne laissez entrer personne et appelez rapidement en mairie au 03 44 83 29 33.**

Les Pass citoyens du département

Pour en bénéficier, rendez-vous sur oise.fr

Demande d'acte d'état civil

A demander à la Mairie du lieu de naissance/mariage/décès.

Pour les personnes nées à l'étranger :

- Par téléphone – depuis la France : 0 826 08 06 04 (Numéro violet ou majoré : coût d'un appel vers un numéro fixe + service payant, depuis un téléphone fixe ou mobile) / Depuis l'étranger, composer le +33 1 41 86 42 47 (Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30)
- Par courrier - Service central d'état civil du ministère des affaires étrangères – 11, rue de la Maison Blanche 44941 Nantes Cedex 09
- Par courrier électronique - courrier.scec@diplomatie.gouv.fr

Lutte contre le bruit

Selon l'arrêté municipal n°21/2018 relatif à la lutte contre le bruit (consultable en mairie), sont interdits, de jour comme de nuit, sur le territoire de Venette, tous bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution, susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage tels que :

- Bruits dans les habitations, comportement des occupants
- Animaux domestiques(aboiements)
- Activités industrielles, commerciales, artisanales, agricoles, culturelles, sportives
- Établissements ouverts au public
- Bruits sur la voie publique et sonorisation
- Travaux bruyants-chantier de travaux publics ou privés
- Alarmes sonores
- Véhicules tous terrains

Pour rappel :

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies ou autres instruments et outils qui servent au travail au sol, particulièrement bruyant, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 19h30
Les samedis de 9h à 12h
et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés
de 10h à 12h.

Expressions libres

Le fonctionnement habituel et normal des communes implique que les élus d'opposition (qui, dans notre commune, représentent plus de 40% des habitants lors du dernier scrutin) soient régulièrement informés, impliqués, par la majorité dans les discussions qui concernent les projets de cette dernière. C'est en tous cas un usage républicain qui semble ne pas poser problème dans de nombreuses collectivités.

A Venette, que se passe t-il ? Depuis le début de ce mandat, le maire et son équipe semblent se limiter au "minimum légal" en ce qui concerne son opposition : la convocation aux conseils municipaux, et le droit à cette tribune (droit imposé par la Loi depuis ce mandat).

Ainsi, si des commissions se tiennent, l'opposition n'y est pas conviée. Lorsque les élections départementales et régionales sont organisées, la majorité préfère, en contradiction avec les circulaires du ministère de l'Intérieur, faire appel à des citoyens non élus sans même demander aux conseillers élus de notre groupe d'y participer. Lorsque les projets de la majorité sont présentés à la Présidente du conseil départemental, nous ne sommes pas conviés non plus, pas plus évidemment qu'aux cérémonies patriotiques ou aux inaugurations.

C'est ainsi seule que la majorité a décidé d'avancer. Pourtant, les futurs projets, que nous découvrons dans le journal ou sur facebook, partiellement et en même temps que vous, lorsque ces derniers sont ficelés, auront des conséquences financières pour l'avenir, quels que soient les financements obtenus. Nous voterons en responsabilité le moment venu et tenterons de vous informer au mieux.

Les élus du groupe "Pour Venette, avec Vous !"

Chers Venettiens, chères Venettiennes,

C'est toujours avec grand plaisir que nous avons pu vous retrouver ce premier semestre au cours des différentes manifestations commémoratives, sportives, ou festives malgré des conditions sanitaires toujours compliquées mais toujours respectées.

C'est avec un travail de qualité que nos relations avec le Département et la Région permettent à notre commune de bénéficier d'aides financières de plus en plus importantes et nous permettent de mener à bien des projets écologiques comme la récupération des eaux pluviales de la salle des sports et d'en profiter pour créer un terrain de pétanque.

Nous sommes très fiers des résultats scolaires et sportifs de nos jeunes Venettiens, ils seront d'ailleurs à l'honneur le samedi 2 octobre prochain, et seront félicités par une récompense culturelle.

Les 20H moto pour le Téléthon suivi de la semaine du Téléthon dont Venette peut s'enorgueillir d'être une des communes les plus généreuses de France par rapport au nombre d'habitants, bravo à vous. Un marché du terroir est prévu courant décembre. La cérémonie du 11 novembre sera comme d'habitude suivie du verre de l'amitié, et encore d'autres évènements à venir pour avoir toujours une occasion d'être avec vous et proche de vous.

L'équipe de la majorité municipale

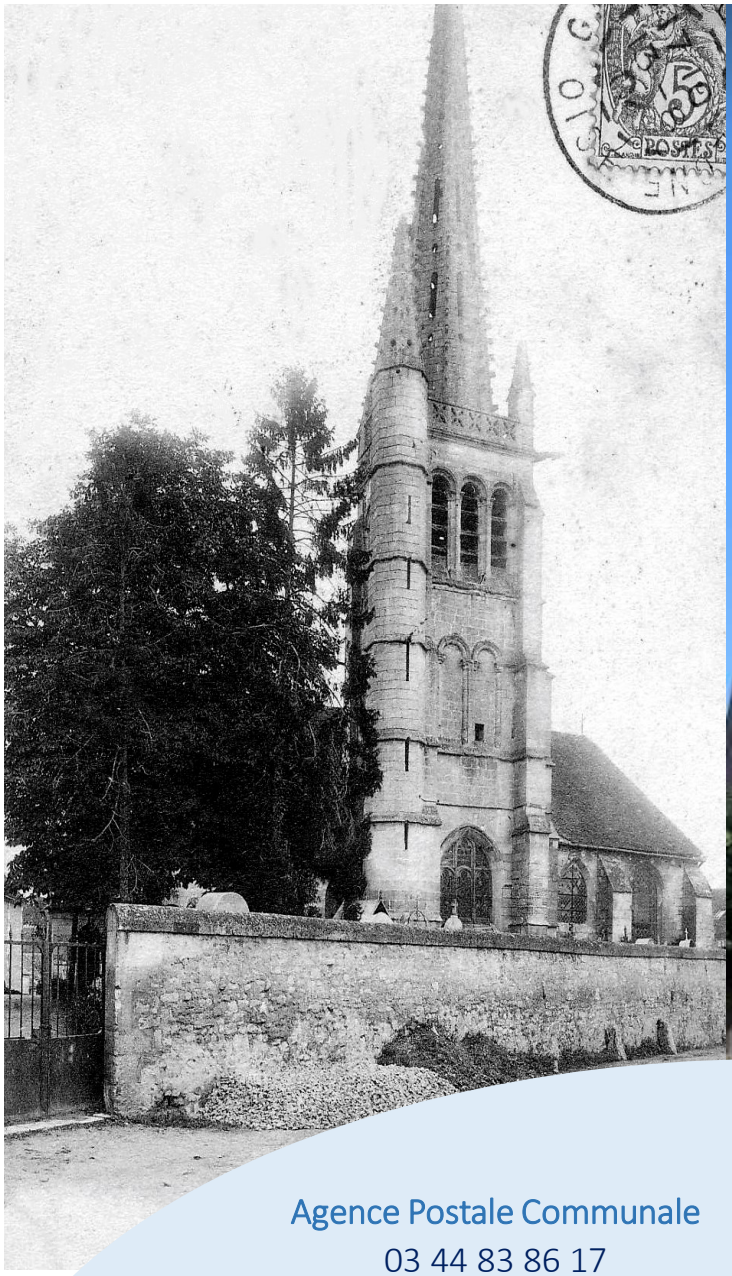

Agence Postale Communale

03 44 83 86 17

Horaires d'ouverture :

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h

Samedi de 9h à 12h

Mairie

74, Rue de la République

03 44 83 29 33

mairie@ville-venette.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 13h30 à 17h30

Du mardi au vendredi de 9h à 12h

et de 13h30 à 17h30

et le samedi matin de 9h à 12h

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé à 1500 exemplaires

Directeur de publication : Romuald SEELS

Rédaction : Comité de rédaction municipal

Conception : Céline DORENT

Impression : Imprimerie de Compiègne

Distribué par les services de la Commune de Venette

Facebook : Ville de Venette

Site Internet : www.venette.fr